

UNIVERSITÉ DE FRIBOURG SUISSE
FACULTÉ DES SCIENCES

UNIVERSITÄT FREIBURG SCHWEIZ
MATHEMATISCH-NATURWISSENSCHAFTLICHE FAKULTÄT

Extrait du plan d'études pour l'obtention du

**Bachelor of Science
pour la formation scientifique
dans les branches enseignables
au degré secondaire I**

- Géosciences
- Mathématiques / Informatique
- Sciences naturelles
- Sciences du sport et de la motricité

Géosciences

Accepté par la Faculté des Sciences le 18 juin 2007
Version révisée du 4 juin 2012



2.1 Géosciences

[Version 2009/2012, paquets de validation : BSI1-FS.9201, BSI2-GS.9203]

Dans le cadre du BSc_SI, la branche *Géosciences* se compose d'une formation en Géographie et en Sciences de la Terre. Cette formation flexible propose un programme minimal de 30 ECTS, qui peut être élargi jusqu'à 50 ECTS par une sélection de cours complémentaires à choix libre, sous réserve de restrictions concernant les pré-requis et les enseignements liés.

2.1.1 Unités d'enseignement

2.1.1.1 Programme obligatoire de la 1^{ère} année (12 ECTS).

Ces UE sont prises en compte pour la réussite de la 1^{ère} année.

Code	Titre	semestre	h. tot.	ECTS
GG.0101	Introduction à la géographie physique	SA	28	3
GG.0102	Introduction à la géographie humaine	SA	28	3
ST.0101	Géologie générale I (cours)	SA	28	3
ST.0102	Géologie générale II (cours)	SP	28	3

2.1.1.2 Programme obligatoire de la 1^{ère} à la 3^{ème} année (18 ECTS)

GG.0151	Introduction à la géographie physique (travaux pratiques)*§	SA	14	2
ST.0103	Géologie générale I (travaux pratiques)*§	SA	28	2
GG.0251	Géomorphologie	SA	28	3
GG.0306	Quaternaire	SA	28	3
GG.0103	Introduction à la géographie humaine (travaux pratiques)*§	SP	14	2
GG.0156	Introduction à la géographie humaine II	SP	28	3
ST.0104	Géologie générale II (travaux pratiques)*	SP	28	2
–	Didactique de la branche Géosciences			3

* Unités d'enseignement contenant de la « pratique de la branche »

§ Choisir une de ces 2 UE

2.1.1.3 Unités d'enseignement à choix (0 à 20 ECTS)

Géographie physique				
GG.0151	Introduction à la géographie physique (travaux pratiques)*§	SA	14	2
GG.0208	Biogéographie	SA	28	3
GG.0209	Introduction aux sciences de l'atmosphère	SA	28	3
GG.0213	Introduction aux sciences de l'atmosphère (travaux pratiques)	SA	28	2
GG.0252	Géomorphologie (travaux pratiques)*	SA	28	2
Géographie humaine				
GG.0103	Introduction à la géographie humaine (travaux pratiques)*§	SP	14	2
GG.0205	Géographie urbaine	SA	28	3
GG.0210	Géographie économique	SA	28	3
GG.0220	Méthodes de géographie humaine I	SA	28	3
GG.0321	Théorie de l'aménagement	SA	28	3
GG.0305	Géographie politique	SP	28	3

Géomatique				
GG.0106	Méthodes quantitatives I (partie 1) B	SA	14	1.5
GG.0107	Méthodes quantitatives I (partie 2) B	SP	14	1.5
GG.0108	Méthodes quantitatives I (travaux pratiques, partie 1) B	SA	14	1
GG.0109	Méthodes quantitatives I (travaux pratiques, partie 2) B	SP	14	1
<i>Renforcement</i>				
GG.0207	Méthodes quantitatives II C	SP	21	2.5
GG.0212	Méthodes quantitatives II (travaux pratiques) C	SP	7	0.5
GG.0312	Traitement de l'information géographique (SIG)	SP	28	3
GG.0313	Traitement d'images de télédétection (TI-TD)	SA	28	3
Géologie				
ST.0105	Minéraux et roches (cours) D	SP	28	3
ST.0106	Minéraux et roches (travaux pratiques) D	SP	28	2
ST.0107	Histoire de la Terre (cours)	SP	28	3
ST.0120	Excursions de géologie générale (pour branche propé- deutique)	SA/SP	24	2
ST.0201	Géologie régionale (cours) E	SP	28	3
ST.0202	Géologie régionale (travaux pratiques) E	SA	28	2
ST.0203	Paléontologie (cours) F	SA	28	3
ST.0217	Paléontologie (travaux pratiques) F	SA	21	1
ST.0205	Sédimentologie (cours)	SA	28	3
ST.0210	Sédimentologie (cours et travaux pratiques)	SP	28	2

§ L'UE qui n'a pas été prise dans la première partie peut être choisie parmi les UE à choix

Remarque: En règle générale, les unités d'enseignement (UE) de base doivent être suivies avant celles complémentaires à choix. Les UE de TP doivent être fréquentées en complément du cours correspondant. Les UE liées sont indiquées par une lettre majuscule à la suite du titre.

2.1.2 Description des unités d'enseignement

2.1.2.1 Contenu des unités de la formation de base

Les cours de base *d'introduction à la géographie humaine et physique* sont destinés à donner un aperçu général des caractéristiques principales de ces deux disciplines (l'Homme et son milieu, espace, territoire, l'environnement physique, notamment la structure de la Terre, l'atmosphère, les océans, la cryosphère et l'hydrosphère). *L'introduction à la géographie humaine II* vise à sensibiliser les étudiant-es à différentes problématiques dans les domaines de la géographie de la population et de la géographie sociale. Les cours de *géologie générale I et II* présentent les notions de base de la dynamique interne et externe de la Terre ; ils traitent des éléments fondamentaux de la discipline géologique, nécessaires à l'enseignement de la branche *géographie* au niveau secondaire I. Ils constituent aussi une introduction générale à la géologie.

Les travaux pratiques (TP) de *géographie humaine et physique*, ainsi que ceux de *géologie générale* permettent à l'étudiant-e d'approfondir les sujets traités dans les cours par des observations et des interprétations personnelles.

2.1.2.2 Contenu des unités complémentaires de la formation renforcée

Le cours *méthodes quantitatives I* constitue une introduction aux méthodes statistiques uni- et bi-variées en géographie et leur exploitation. Le cours de *geomorphologie* constitue une approche visant à décrire et à expliquer les formes du relief de la Terre, en tant que fondements de la compréhension des paysages naturels et anthropisés. Le cours de *méthodes quantitatives II* vise à approfondir l'apprentissage des méthodes multivariées de description et de modélisation. La *biogéographie* étudie la cause de la répartition des êtres vivants et de la biodiversité. *L'introdu-*

ction aux sciences de l'atmosphère porte sur les fondements de la mécanique des fluides, de la thermodynamique et du rayonnement atmosphérique, permettant de comprendre le fonctionnement de l'atmosphère et du climat. Le cours de *géographie économique* met l'accent sur les relations entre l'économie, la société et l'écosystème. La constitution des bases de données géographiques et leur exploitation en analyse spatiale est le sujet du cours de *traitement de l'information géographique (SIG/SIRS)*. Cet enseignement suit celui de *traitement d'images de télédétection (TI-TD)* qui présente les bases et les principes nécessaires à la compréhension et aux transformations du contenu des images de télédétection. Le cours de *Théories de l'aménagement* introduit les principales théories relatives à l'aménagement du territoire. La *géographie urbaine* porte sur la compréhension des principales problématiques urbaines qui ont cours aujourd'hui, tout en s'appuyant aussi sur la dimension historique du fait urbain. En *géographie politique* sera étudié le rôle des systèmes politiques dans la gestion des rapports sociaux et de ceux entre les sociétés et l'environnement. Le cours de *méthodes de géographie humaine I* vise à donner les bases théoriques nécessaires à l'élaboration d'une méthodologie de recherche. Le cours *quaternaire* est une approche pluridisciplinaire de la plus récente des « ères » de l'histoire de la Terre. Dans le cours *minéraux et roches*, les minéraux ainsi que les processus magmatiques et métamorphiques sont discutés. *L'histoire de la Terre* retrace son évolution à travers le temps géologique. Le cours *géologie régionale* décrit la structure géologique de la Suisse. Le cours *paléontologie* présente la systématique des fossiles et leur signification environnementale, ainsi que l'évolution de la vie. La *sédimentologie* s'occupe des processus d'érosion, de transport et de dépôt de sédiments aujourd'hui et dans le passé.

Les travaux pratiques de *méthodes quantitatives I et II* proposent une initiation et une application aux domaines de la géographie. Les travaux pratiques de *minéraux et roches*, *géologie régionale*, *paléontologie* et *sédimentologie* permettent à l'étudiant-e d'approfondir les sujets traités dans les cours par des observations et des interprétations personnelles.

2.1.3 Évaluation

Les conditions d'évaluation des UE sont indiquées dans les annexes, par domaine. Prière de consulter l'annexe de la géographie et celle des sciences de la Terre.